

Développer des activités professionnelles complémentaires à l'activité de musicien·ne

Du 20 février au 17 mai 2024 - Date limite de candidature : 08 janvier 2024

215 heures

9h30 > 13h00 et 14h00 > 17h30

3 655 € HT / stagiaire - Tarif applicable pour une prise en charge par un organisme financeur

À Trempo - 6 bd Léon Bureau 44200 NANTES

Contact : Tél : 02 40 46 66 33 - typhaine@trempo.com - www.trempo.com

Public / Prérequis

Ce parcours de formation s'adresse aux musicien·nes interprètes (instrumentistes ou chanteur·euses), aux auteur·rices et aux compositeur·rices professionnel·les ou en voie de professionnalisation justifiant d'une pratique instrumentale avancée, de connaissances en composition, en arrangement et d'une pratique de la MAO.

Aptitudes

Capacité d'écoute, d'analyse et de travail en groupe.

Objectifs

- Acquérir des compétences complémentaires en lien avec la composition à l'image et à la scène, la conduite de projets d'action culturelle, l'accompagnement des pratiques amateurs et l'enseignement de la musique afin de diversifier son activité professionnelle.

Méthodes

Alternance d'apports théoriques, méthodologiques, d'exercices pratiques et de mises en situation.

Modalités d'évaluation

Au cours de la formation, le·la candidat·e présente un travail de composition à l'image sur une vidéo imposée permettant de vérifier la validation des acquis.

Compétences

À l'issue de la formation le-la stagiaire sera capable de :

- Utiliser des logiciels de MAO pour la composition et l'interprétation live.
- Concevoir et réaliser une bande sonore originale adaptée à une production cinématographique, télévisuelle ou multimédia.
- Travailler en équipe pluridisciplinaire.
- Concevoir et mettre en œuvre des projets d'action ou de médiation culturelle, d'accompagnement des pratiques amateurs et d'enseignement de sa pratique artistique en lien avec les musiques actuelles.

Intervenant·es

Sébastien GUÉRIVE : musicien, professeur de MAO et de musique à l'image et à la scène.

Cédric LE GUILLERM : musicien, professeur de MAO et de musique à l'image et à la scène.

Ronan MASSON : éditeur musical.

Claire REMY : musicienne, enseignante.

Nadia ELHADI : co-dirigeante d'une structure d'ingénierie culturelle.

Sébastien TANQUART : chargé d'accompagnement artistique.

Informations complémentaires

Le dossier de candidature est à retourner à la coordinatrice du MuMA, Sandrine NOGUE, à l'adresse mail suivante : sandrine@trempo.com et à la responsable du secteur formation de Trempo, Typhaine AUSSANT, à l'adresse mail suivante : typhaine@trempo.com

Nous vous informerons des suites accordées à votre candidature entre le 09 et le 11 janvier 2024.

Si votre candidature est retenue vous serez alors convoqué·e à un entretien de motivation qui se déroulera le 19 janvier 2024.

Accessibilité

L'ensemble de nos locaux est accessible aux personnes à mobilité réduite. Pour les autres types de handicap (sensoriel, psychique, déficience intellectuelle ou cognitive) un entretien préalable sera réalisé avec le référent handicap de Trempo afin de vérifier l'adéquation entre le handicap et le projet de formation.

Contact du référent handicap : typhaine@trempo.com